Interpellation : sensibiliser et agir, comment notre commune peut soutenir la santé mentale de nos jeunes

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Conseillers,

La publication en décembre 2022 par l'OFS des derniers chiffres sur les traitements pour troubles psychiques chez les jeunes a fait grand bruit, et pour cause : pour la première fois de notre histoire médicale, ces troubles constituent la première cause d'hospitalisation chez les 10 à 24 ans, devant les accidents. Entre 2020 et 2021, le nombre d'hospitalisations a augmenté de 6% pour les jeunes hommes et de 26% pour les jeunes femmes. Plusieurs études ont mis en évidence l'impact important de la pandémie sur la santé mentale des plus jeunes. Il serait toutefois faux de résumer cette situation à un phénomène exceptionnel, puisque l'augmentation des troubles psychiques chez les jeunes est malheureusement un phénomène durable qui s'observe depuis au moins une dizaine d'années en Suisse. La pandémie a néanmoins joué un rôle de catalyseur, fait basculer les plus fragiles dans des situations de détresse et augmenté les inégalités sociales. Le nombre de consultations auprès de Pro Juventute pour pensées suicidaires a par exemple doublé en Suisse entre 2019 et 2022, passant de trois à quatre par jour à sept à huit par jour, alors que les interventions pour risque de suicide ont même triplé, passant de 57 en 2019 à 161 en 2022. Aucune tendance à la baisse de ces indicateurs n'a été observée.

Je demande respectueusement à la Municipalité de bien vouloir répondre aux questions suivantes :

- Existe-t-il des programmes dans les écoles ou les collèges pour sensibiliser les enfants et les adolescents à la thématique de la santé mentale ? Si non, la commune prévoit-elle d'en introduire au vu de la hausse des troubles psychiques ?
- Comment la commune de Gland collabore-t-elle avec le canton et les écoles pour faire face à l'augmentation des troubles psychiques constatés chez les jeunes ? Des ressources supplémentaires sont-elles envisagées pour améliorer la prise en charge et les possibilités d'aide des enfants et adolescents concernés ?
- Quelles mesures la commune de Gland a-t-elle mises en place ou pourrait-elle envisager pour réduire la stigmatisation entourant la santé mentale auprès de nos jeunes ?

En remerciant d'ores et déjà la Municipalité pour les réponses apportées à ces questions je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Conseillers, mes plus respectueuses salutations.

David Mayer

14 septembre 2023